

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2019



DELIBERATION N° 5

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 29

Pour : 23
Contre : /
Abstentions : 6
(PS/PC)

L'an deux mil dix-neuf, le cinq septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 30 août 2019

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, JM BAGNERES-PEDEBOSCO, JD BONNOME, MA THEBAUD, C. DUFOUR, J.DARRIGADE, C. DUPIN, M.LORDON, S.PUYO, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, JM DOURTHE, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : G.ELGART (pouvoir à J.DOS SANTOS), A. LECHEVALLIER (pouvoir à C.DUPIN), G. MOSCHETTI (pouvoir à JD BONNOME), UA DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), AM BARTHE (pouvoir à C.DUFOUR), A.VALOT (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCO), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO),

Secrétaire de séance : J.DOS SANTOS

Monsieur le Maire explique la nécessité d'abonder certaines opérations en dépenses d'investissement :

- L'opération 113 : bâtiments communaux pour 15 000 € correspondant aux travaux d'aménagement à la gare ;
 - L'opération 120 : complexes sportifs : + 6 000 € (subvention d'équipement de 50 % pour l'achat de buts amovibles (Elan Boucalais) soit un montant de 1 800 €, et réfection de la charpente du siège du BTS) ;
 - L'opération 34 : voiries et réseaux divers : pour + 35 000 € (révision prix marché à bons de commande COLAS 2016-2018 pour 16 852 €, et divers travaux de voirie : rénovation éclairage public allée du Moulin d'Huréous, aménagement de la butte Cale Sarraute, fournitures de voirie suite au plan de circulation) ;
 - L'opération 87 : acquisitions foncières : crédits supplémentaires de 12 000 € pour l'acquisition de la gare (comprenant les frais de notaire) ;
 - L'opération 91 : acquisitions de biens pour 31 000 € (logiciel de gestion du cimetière, numérisation des actes d'état-civil, acquisition sièges ergonomique pour ATSEM) ;
- Soit un total de 99 000 € de dépenses d'investissement supplémentaires.

Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous-Préfecture
de Bayonne
le 6/9/19
et de la publication
le 6/9/19
Le Maire,

Objet : Décision
modificative n° 1

Pour équilibrer, des crédits seront pris sur :

- L'opération 128 ADAP : - 40 289.61€ en raison de la possibilité de récupérer des crédits suite à une surestimation du coût des travaux d'accessibilité par le bureau d'études ;
- L'inscription d'une nouvelle recette d'investissement : + 58 710 € correspondant au remboursement par l'EPFL des échéances en capital de l'année 2013 de trois dossiers de portages fonciers transférés à la Communauté d'agglomération dans le cadre du projet Biremont 1 ;

Toutes les autres écritures sont des régularisations d'imputations, et des mouvements d'ordre demandés par le Trésor Public tant en section d'investissement que de fonctionnement :

- Ecritures liées à la comptabilisation des emprunts : SDEPA et EPFL
- Ecriture de régularisation suite à la fin de la rente viagère SESE
- Régularisation d'une anomalie figurant sur le compte de gestion du Trésorier en inscrivant les excédents et déficits avec les centimes.

Ainsi, après toutes ces modifications, il est proposé d'équilibrer la décision modificative n° 1 comme suit : en fonctionnement (+ 3 467 €) et en investissement (+ 251 500 €) pour un total global de dépenses et de recettes de (+ 254 967€).

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
001 (001) - 01 : Déficit d'investissement reporté	-0,39	021 (021) - 01 : Virement de la section de fonctionnement	-7 609,00
16878 (16) - 820 : Autres organismes et particuliers	-5 350,00	10226 (10) - 01 : Taxe d'aménagement	-0,61
16878 (040) - 01 : Autres organismes et particuliers	3 466,00	1068 (10) - 01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	-0,39
20421 (204) - 412 - 120 : Biens mobiliers, matériels et études	1 800,00	13258 (041) - 01 : Autres groupements	727,00
2051 (20) - 020 - 91 : Concessions et droits similaires	9 300,00	16878 (041) - 01 : Autres organismes et particuliers	193 947,00
2051 (20) - 026 - 91 : Concessions et droits similaires	12 100,00	16878 (16) - 820 : Autres organismes et particuliers	5 726,00
2115 (21) - 810 - 87 : Terrains bâtis	12 000,00	27638 (27) - 70 : Autres établissements publics	58 710,00
21318 (21) - 810 - 113 : Autres bâtiments publics	15 000,00		
21318 (21) - 412 - 120 : Autres bâtiments publics	4 200,00		
21318 (21) - 810 - 128 : Autres bâtiments publics	-40 289,61		

2151 (21) – 820 – 34 : Réseaux de voirie	35 000,00		
21534 (041) – 01 : Réseaux d'électrification	727,00		
2158 (21) – 810 – 91 : Autres installations., matér et outil tech	5 300,00		
2182 (21) – 810 – 91 : Matériel de transport	800,00		
2184 (21) – 20 – 91 : Mobilier	3 500,00		
27638 (041) – 01 : Autres établissements publics	193 947,00		
Total Dépenses investissement	251 500,00	Total Recettes investissement	251 500,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
023 (023) – 01 : Virement à la section d'investissement	-7 609,00	002 (002) – 01 : Excédent de fonctionnement reporté	0,42
62878 (011) – 72 : A d'autres organismes	30 519,00	7588 (75) – 01 : Autres produits divers de gestion courante	0,58
657358 (65) – 810 : Autres groupements	11 992,00	7788 (042) – 01 : Produits exceptionnels divers	3 466,00
6618 (66)–820 : Intérêts des autres dettes	-916,00		
6618 (66) – 020 : Intérêts des autres dettes	-89,00		
6618 (66) – 70 : Intérêts des autres dettes	-30 430,00		
Total Dépenses fonctionnement	3 467,00	Total Recettes fonctionnement	3 467,00
Total Dépenses	254 967,00	Total Recettes	254 967,00

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 6 septembre 2019
Le Maire,

